

Muret, le 6 novembre 2019

Chère Madame,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courriel par lequel vous interrogez les services du Muretain Agglo sur les différences de tarifs ALAE entre les communes de Bonrepos sur Aussonnelle et Saint-Lys, toutes deux membres effectivement du Muretain Agglo.

Il faut rappeler que ces deux communes ne sont réunies dans la même structure intercommunale que depuis janvier 2017 et qu'elles avaient antérieurement des pratiques fiscales et tarifaires très différentes, comme en témoigne la différence de prix que vous mentionnez.

En effet, la part de financement du service (dont les tarifs ne correspondent qu'à une petite partie) à l'aide d'un produit de fiscalité plus faible dans votre ex collectivité, conduisait à des tarifs plus élevés pour les familles mais une fiscalité moindre pour les contribuables.

Notre intention est bien qu'à terme les grilles tarifaires soient harmonisées mais cela suppose un gros travail préalable afin d'une part de ne pas créer de nouvelle iniquité ou d'agir trop brutalement et d'autre part de garantir pour notre Agglo les moyens de maintenir une même qualité de service pour les familles. D'ores et déjà nous avons pu harmoniser les tarifs et règlements de la restauration sur l'ensemble du territoire, la question des ALAE et CLSH s'avère plus complexe mais ce travail est en cours et devrait aboutir dans les prochains mois.

Je vous prie de croire, Madame mes sincères salutations.



Le Président,

bien à vous

André MANDEMENT